VILLE DE SAINT-GHISLAIN

Le 1er juin 2026

Réserve de recrutement d'ANIMATEURS(-TRICES) QUALIFIES STAGE DE L'ANNEE 2026 GRIBOUILL'ART

La Ville de Saint-Ghislain procèdera prochainement à une réserve de recrutement d'animateurs qualifiés pour les différents stages de l'année 2026 aux Gribouill'art

Object de la mission

Sous l'autorité de l'animatrice référente des stages, du Service Éducation et du Directeur général, l'animateur qualifié est responsable de l'accueil, de l'organisation des activités, de la sécurité et de l'hygiène des enfants du groupe dont il a la charge, ainsi que la transmission des informations destinées aux parents de ces mêmes enfants.

Descriptif de la fonction

- Gérer l'accueil des enfants et des parents,
- Organiser une semaine d'activités adaptées aux enfants tout en tenant compte de la sécurité ;
- Proposer des activités variées aux enfants (sportives, musicales, écologiques, ...) en lien avec le thème ;
- Adapter les activités selon l'âge des enfants ;
- Connaitre les particularités des enfants (allergies, médicaments à prendre, ...)
- Participer activement avec les enfants aux jeux proposés ;
- Encadrer les éventuels stagiaires ;
- Communiquer via un « *cahier d'informations* » les informations importantes à savoir sur un enfant ;
- Gérer les repas des enfants en tenant compte des informations données par les parents ;
- Assurer, en cas de nécessité, la surveillance de la garderie ;
- S'assurer que les mesures d'hygiène soient bien respectées par les enfants ;

- Transmettre aux collègues qui assurent les surveillances, toutes les particularités propres aux enfants ;
- Participer aux réunions quotidiennes ;
- ...

Compétences

- Communiquer aisément, poliment et respectueusement avec tous les intervenants (parents, enfants, collègues, hiérarchie, ...)
- Pouvoir proposer des activités diverses adaptées aux enfants ;
- Faire preuve de réactivité
- Etre capable d'animer un groupe de manière dynamique, inclusive et bienveillante ;
- S'adapter aux imprévus et maintenir un cadre structurant ;
- Application des protocoles de sécurité, d'hygiène et de premiers secours.

Conditions

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être en possession d'un titre, diplôme, certificats ou brevets attestant d'un formation initiale conforme à l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 décembre 2003 dont notamment éducateur, puéricultrice, enseignant, moniteur, etc.

Nous vous offrons

- Un contrat de travail à durée déterminée de 37h30 par semaine (étudiant ou contractuel)
- Un horaire entre 8h30 et 17h30
- Une rémunération basée en fonction de vos diplômes.

Les candidatures complètes sont composées des documents suivants :

- Votre CV
- Votre lettre de motivation
- La copie de votre diplôme
- Un extrait de casier judiciaire **modèle 2**
- Pour les étudiants, attestation scolaire

Le tout doit être adressé au Collège communal, rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre ou par mail à l'adresse service.education@saint-ghislain.be ou à l'Administration contre accusé de réception. Tout renseignement complémentaire pour cet emploi peut être obtenu auprès du service Education (Mme ALLEGRO Ornella– 065/76 19 32)

Si votre dossier est complet, vous recevrez une convocation reprenant toutes les informations.

Les dossiers incomplets ou réceptionnés après la date limite de dépôt des candidatures ne seront pas traités.

Le Directeur général,

B. ANSCIAUX

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-GHISLAIN • HAINAUT •

La Bourgmestre.

F. MONIER